



RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Exercice 2020

Introduction

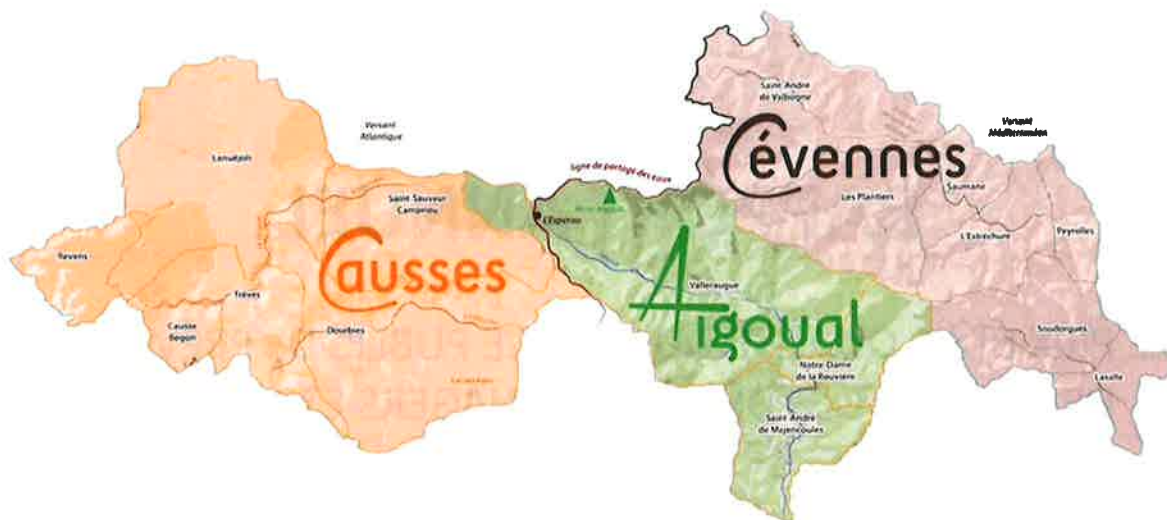
D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

1) Territoire desservi :



- 15 communes
- 5463 habitants (rec.2017 en vigueur au 1^{er} janvier 2020)
- 475 km²

2) Compétences exercées par la CCCACTS au niveau déchets :

La communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires assure la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 2013. Cette compétence déchets regroupe plusieurs missions :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles
- la collecte du tri et du verre
- la gestion des 4 déchèteries du territoire
- le transport des déchets vers les centres de traitement
- le traitement des déchets

Ces prestations sont assurées par la collectivité ou confiées à des prestataires.

La collecte est assurée en régie par la Communauté de Communes. Le transport et le traitement des ordures ménagères ont, quant à eux, été délégués au SYMTOMA. Nous adhérons à ce syndicat et payons chaque année une participation fixe au prorata du nombre d'habitants et proportionnelle aux tonnages collectés.

3) Financement du service :

Dans un souci de clarté et de maîtrise des dépenses, la Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires a mis en place un Budget Annexe pour financer le service public d'élimination des déchets.

Son équilibre est assuré par les recettes issues du produit de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** depuis le 1^{er} janvier 2020.

4) Effectifs :

Au 31/12/2020, le personnel du service déchets était composé comme suit :

- 4 gardiens de déchèteries à temps non complet.
- 10 chauffeurs/ripeurs titulaires à temps complet.
- 1 ripeur titulaire en mi-temps annualisé.
- 1 responsable du service à temps complet.

INDICATEURS TECHNIQUES

Envoyé en préfecture le 25/10/2021
 Reçu en préfecture le 25/10/2021
 Affiché le
 ID : 030-200034601-20211020-RPQS_2020-AU

1) Données quantitatives

Tonnages collectés au global en 2020

	Tonnages 2020	Ramenés à l'habitant
OM + encombrants résiduels	1 956,80 tonnes	358,19 kgs/an
Emballages	289,46 tonnes	52,98 kgs/an
Verre	354,42 tonnes	64,87 kgs/an

Évolution des tonnages de déchets collectés :

	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Évolution (%)
OMR + encombrants résiduels	2010,20 T.	1977,03 T.	1956,80 T.	-1,02 %
Emballages	292,38 T.	290,58 T.	289,46 T.	-0,39 %
Verre	330 T.	333,10 T.	354,42 T.	+ 6,4 %

La diminution des OMR + encombrants résiduels est une bonne nouvelle. Cependant, il faut noter que ce sont les OMR qui diminuent. Les encombrants, eux, sont en hausse par rapport à 2019, ce qui engendre des coûts supplémentaires car leur traitement est plus onéreux que celui des OMR.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
pop. INSEE	5766	5765	5724	5721	5692	5559	5463

Répartition mensuelle d'Ordures Ménagères Résiduelles

	2018	2019	2020
Janvier	132.54	139.83	111.12
Février	105.56	120.64	106.12
Mars	125.10	132.70	106.44
Avril	113.92	156.28	104.90
Mai	145.04	151.56	124.28
Juin	138.94	147.82	137.48
Juillet	186.98	245.10	194.68
Août	252.42	259.28	216.94
Septembre	125.24	149.62	147.18
Octobre	136.18	171.22	136.86
Novembre	137.48	141.92	114.84
Décembre	118.34	158.40	131.50

Répartition mensuelle Tri

	2018	2019	2020
Janvier	19.72	19.70	19.88
Février	20.28	18.42	18.08
Mars	21	14.58	21.22
Avril	22.36	19.58	16.68
Mai	25.22	27.88	21.72
Juin	22.16	22.28	23.30
Juillet	31.86	30.80	35.38
Août	39.98	38.86	38.50
Septembre	19.56	22.26	25.84
Octobre	26	27.80	29.92
Novembre	26	20.42	19.36
Décembre	18.24	28	19.58

Répartition mensuelle Verre

	2018	2019	2020
Janvier	28.06	25.94	12.72
Février	24.06	12.32	19.44
Mars	16.74	33.72	30.22
Avril	7.14	18.12	15.44
Mai	34.54	18.20	12.26
Juin	27.72	28.28	45.08
Juillet	37.22	30.20	37.24
Août	65.08	55.50	48.78
Septembre	33.04	32.02	51.92
Octobre	18.12	29.64	26.04
Novembre	28.16	26.56	26.38
Décembre	10.12	22.60	28.90

Rapport tri / OMR

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Moyenne
% de tri par rapport au tonnage d'OMR	15.18	14.56	16.62	13.72	14.88	14.49	15.38	15.07	14.93	17.94	14.43	12.96	15.01

Caractérisation des emballages ménagers collectés en 2020 (sur l'ensemble du SYMTOMA)

Bouteilles et barquettes	Briques	Métal (Alu, Acier)	Cartons et papiers	Films plastiques	Verre (dans le bac jaune)	Refus
14.78 %	2.14 %	5.78 %	55.11 %	6.53 %	0.20 %	15.46 %

Comparatif données de la collecte sélective avec les données extérieures (source : CITEO 2021)

	CCCACTS 2020	SYMTOMA 2020	OCCITANIE 2019	FRANCE 2019
Emballages et papiers	52,98 kg/hab	50,57 kg/hab	39,7 kg/hab	37,6 kg/hab
Verre	64,87 kg/hab	44,05 kg/hab	31,9 kg/hab	32,4 kg/hab
TOTAL	117,85 kg/hab	94,62 kg/hab	71,6 kg/hab	70 kg/hab

Ces données sont encourageantes mais il ne faut pas conclure trop vite. Une caractérisation a eu lieu en 2021 qui démontre qu'il reste beaucoup à faire !

St André de Valborgne	2020																										
	jan.		fév.		mars		avr.		mai		Juin		juil.		août		sep.		oct.		nov.		déc.		TOTAL		
	t	b	t	b	t	b	t	b	t	b	T	b	t	b	t	b	t	b	t	b	t	B	t	b	t	b	
Bois	4,14	1	2,84	1	2,98	1	0,00	0	4,98	2	2,72	1	5,48	2	4,82	2	5,40	2	7,36	2	3,62	1	0,00	0	44,34	15	
Cartons	0,00	0	1,94	2	0,68	1	0,48	1	1,44	1	2,42	2	1,74	3	2,30	4	1,64	2	0,00	0	1,68	1	1,12	1	15,44	18	
Encombrants	2,32	1	4,34	2	2,64	1	0,00	0	5,30	2	4,76	2	4,12	2	6,18	3	6,38	2	8,80	2	3,28	1	5,68	2	53,80	20	
Ferraille	3,72	1	2,98	1	1,98	1	0,00	0	6,46	2	2,26	1	5,36	2	7,46	3	3,22	1	1,80	1	5,50	2	2,50	1	43,24	16	
Gravats	10,74	1	9,38	1	0,00	0	7,60	1	6,54	1	7,12	1	7,35	1	15,54	2	8,62	1	0,00	0	9,28	1	12,40	1	94,57	11	
Végétaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Emballages	3,88	2	2,04	1	3,50	2	3,60	2	3,34	2	3,52	2	4,12	3	4,00	3	4,04	3	3,38	2	4,04	2	3,14	2	42,60	26	
Verre	6,02	0	6,84	0	7,70	0	5,06	0	0,00	0	16,78	0	18,46	0	18,54	0	17,86	0	13,76	0	8,44	1	13,74	2	133,20	3	
Ampoules	0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		
Piles																										0	
Plâtre	0,95	1	0,00	0	0,00	0	0,87	1		0	0,80	1	1,10	1	0,40	1	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	4,12	5	
Polystyrène	0	0	0,01	1	0	0	0	0	0	0	0,04	1	0,03	1	0,02	1	0	0	0,015	1	0	0	0,025	2	0,14	7	
Batteries	0,0000		0,0232		0,0000		0,0000		0,0000		0,0000		0,0000		0,1159		0,0000		0,0000		0,0000		0,0464		0,1854	0	
Bidons																										0,00	0
Capsules			0,000						0,000						0,000						0,000					0,00	
Cartouches			0,000						0,000						0,000						0,000					0,00	
DDP																										2,58	3
Eco DDS	0,38	1	0,30	1	0,00	0	0,00	0	0,29	1	0,00	0	0,29	1	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	1,26	4	
DEA	2,10	1	4,36	2	2,10	1	0,00	0	3,56	2	3,90	2	5,44	3	5,06	3	5,10	3	1,88	1	3,88	2	1,84	1	39,22	21	
DEEE			4,21						5,34						9,46						3,36					22,36	
Huile de vidange																										1,62	
OMR																										0	0
Pneus	0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0
Textiles	0,00		0,34		0,00		0,17		0,45		0,13		0,00		0,34		0,31		0,06		0,00		0,34		2,14		0
Papiers PAV	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0

St Sauveur Camprieu	2020																										
	jan.		fév.		mars		avr.		mai		Juin		juil.		août		sep.		oct.		nov.		déc.		TOTAL		
	t	b	t	b	t	b	t	b	t	b	T	b	t	b	t	b	t	b	t	b	t	B	t	b	t	b	
Bois	2,94	1	3,30	1	3,40	1	0,00	0	4,36	2	8,94	3	9,48	3	7,78	3	6,74	2	4,34	1	5,70	2	0,00	0	56,98	19	
Cartons	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0
Encombrants	0,00	0	7,96	2	0,00	0	0,00	0	8,24	2	7,96	3	5,16	2	12,26	3	5,10	1	3,40	1	7,50	2	2,30	1	59,88	17	
Ferraille	3,22	1	2,40	1	2,62	1	0,00	0	2,80	1	6,96	2	6,92	2	7,94	3	2,98	1	4,18	2	0,00	0	3,18	1	43,20	15	
Gravats	12,30	1	0,00	0	12,30	1	0,00	0	12,30	1	24,60	2	12,30	1	24,60	2	24,60	2	12,30	1	24,60	2	61,50	5	221,40	18	
Végétaux																										0,00	0
Emballages	4,38	2	4,56	2	5,14	2	0,98	1	10,68	4	6,86	3	11,86	6	15,54	8	5,90	3	10,52	3	5,16	2	6,06	2	87,64	38	
Verre	0,00	0	0,00	0	11,60	2	6,10	1	0,00	0	12,64	1	0,00	0	9,68	1	13,56	1	0,00	0	0,00	0	12,50	1	66,08	7	
Ampoules	0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0,000		0
Piles																										0	
Plâtre																										0,00	0
Polystyrène	0,015	1	0	0	0	0	0,06	1	0	0	0,045	1	0,035	1	0	0	0	0	0,03	1	0	0	0	0	0,19	5	
Batteries	0,1159		0,0000		0,0000		0,0695		0,0000		0,1854		0,1159		0,0000		0,0000		0,0579		0,0000		0,0000		0,5447	0	
Bidons																										0,00	0
Capsules			0,000						0,000						0,080						0,000					0,08	
Cartouches			0,000						0,000						0,000						0,000					0,00	
DDP																										0,95	1
Eco DDS	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,51	1	0,00	0	0,00	0	0,70	1	0,00	0	0,00	0	0,00	0	1,21	2	
DEA	1,96	1	1,92	1	0,00	0	0,00	0	1,76	1	6,14	3	4,88	3	4,80	3	1,94	1	4,02	2	0,00	0	2,08	1	29,50	16	
DEEE			1,87						5,14						8,71						3,14					18,87	
Huile de vidange																										2,70	
OMR																										0	0
Pneus	0		0		2,637		0		0		0		0		0		2,221		0		0		0		4,86		0
Textiles	0,06		0,00		0,00		0,10		0,00		0,21		0,17		0,13		0,17		0,09		0,00		0,00		0,92		0
Papiers PAV	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0

Évolution des tonnages collectés sur les déchèteries de 2013 à 2020

Déchets	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Tonnes	Bennes	Tonnes	Bennes	Tonnes	Bennes	Tonnes	Bennes	Tonnes	Bennes	Tonnes	Bennes	Tonnes	Bennes
Ferraille	142,14	50	179,20	56	185,10	56	149,22	48	168,50	52	179,88	53	197,96	69
Carton	69,92	41	81,11	45	82,85	51	75,56	62	81,14	48	82,28	58	69,42	52
Encombrants	320,67	98	362,59	105	318,47	93	273,24	86	292,46	89	309,32	97	324,46	101
Gravats	1138,18	96	1175,42	99	1178,22	99	1040,82	87	1205,08	102	905,20	96	961,79	98
Bois	313,50	91	309,30	92	304,16	87	271,38	83	295,28	87	295,12	92	303,52	96
Huile vidange	6,84		4,95		5,85		7,56		4,32		6,48		9,09	
Pneus	nc		nc		nc		nc		nc		11,45		13,34	
Plâtre									23,51	23	20,03	25	22,49	24
DEEE	90,81		93,31		106,48		94,79		85,67		91,03		107,47	
Toxiques	0,00		13,61		16,06		18,50		18,87		13,89		21,79	
DEA	0,00		26,90		85,92		128,72	62	168,10	73	178,04	82	176,12	82

Tonnages ramenés à l'habitant

Déchets	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	En kg/hab.						
Ferraille	24,65	31,08	32,34	26,08	29,60	32,36	36,23
Carton	12,13	14,07	14,47	13,21	14,26	14,80	12,70
Encombrants	55,61	62,90	55,64	47,76	51,38	55,64	59,39
Gravats	197,40	203,89	205,84	181,93	211,71	162,83	176,05
Bois	54,37	53,65	53,14	47,44	51,88	53,09	55,56
Pneus	nc	nc	nc	nc	nc	2,06	2,44
Plâtre					4,23	3,60	4,11
huile vidange	1,19	0,86	1,02	1,32	0,76	1,16	1,66
DEEE	15,75	16,19	18,60	16,57	15,05	16,37	19,67
Toxiques	0,00	2,36	2,81	3,23	3,32	2,50	3,99
DEA	0,00	4,67	15,01	22,50	29,53	32,03	32,23
Total	530,24	566,52	553,33	457,36	516,83	471,01	404,03

2) Organisation des collectes

- Les colonnes à verre et emballages sont collectées par nos prestataires Cévennes Déchets et Cévennes Containers et Assainissements en moyenne 1 fois par mois (1 fois tous les 2 mois en hiver).

Nombre de colonnes à verre en place sur le territoire = 70 (+5 par rapport à 2019).

Nombre de colonnes à emballages sur le territoire = 6.

- La collecte des conteneurs, quant à elle, se fait en régie. Le territoire, de par sa superficie, a été divisé en **trois secteurs de collecte** : les Causses, la Vallée de Valleraugue et la Vallée Borgne/Lasalle-Soudorgues.

Nombre de bacs à verre en place sur le territoire = 20 (-13 par rapport à 2019)

Nombre de bacs jaunes en place sur le territoire = 285 (+3 par rapport à 2019).

Nombre de porte-sacs jaunes installés en 2020 = 15 (+4 par rapport à 2019).

Nombre de sacs jaunes (50 litres) distribués en 2020 = 38 400 unités (36 700 unités en 2019).

Nombre de bacs gris en place sur le territoire = 1063.

Nombre de véhicules de collecte :

1 BOM de 11m3.

1 BOM en Location Longue Durée de 9m3.

2 BOM de 9m3 (dont une qui sert uniquement en remplacement).

1 BOM de 7m3.

4 mini-BOM < 5m3 (dont 2 qui servent uniquement en remplacement).

Location de 1 BOM > 9m3 en juillet et août.

Fréquences de collecte en régie

	Emballages (hors colonnes)	Verre (hors colonnes)	Ordures ménagères
Période normale	De 1 X tous les 15 jours à 1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X par semaine
Période estivale (juillet et août)	De 1 à 2 X par semaine	1 X par semaine	De 2 à 5 X par semaine

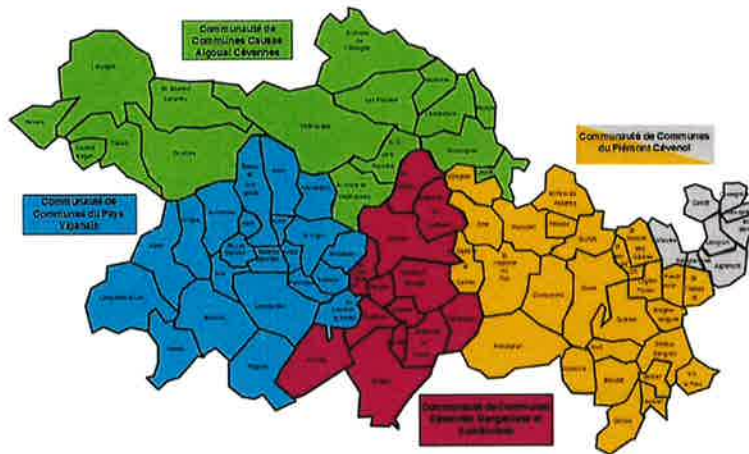
3) Le transport et le traitement des déchets collectés sur notre territoire :

3.1 Le SYMTOMA :

Le SYMTOMA assure, à partir des quais de transit et des déchèteries, **le transport et le traitement des déchets** de la CCCACTS.

A l'origine syndicat mixte d'étude, le SYMTOMA est devenu en 1998 un syndicat mixte de réalisation, avec pour mission principale d'amener progressivement chaque commune qu'il couvre à se conformer à la législation en vigueur, et à remplir les objectifs fixés par le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PDPGDND) du Gard.

Le SYMTOMA est composé de quatre Communautés de Communes, regroupant 75 communes sur le Gard et l'Hérault. Il s'étend sur 1514,5 km² et compte 46 855 habitants au 1er janvier 2020.



Pour remplir cette mission, le SYMTOMA s'est doté de statuts, qui lui permettent de se substituer intégralement aux collectivités qui le composent, pour le transport et le traitement des déchets ménagers ou assimilés.

3.2 Principaux modes de traitement :

• Les ordures ménagères :

Les déchets de la poubelle grise sont acheminés vers les quais de transit, où ils sont compactés pour gagner de la place dans les transports. Deux quais de transit sont utilisés par la Communauté de Communes : un à Liouc et un à Molhières-Cavaillac.

Ces déchets non recyclables peuvent être traités de manière différente. Ils peuvent être envoyés au centre d'enfouissement technique de Bellegarde ou au **centre de tri mécano-biologique** de Salindres (à côté d'Alès). Dans ce centre, les déchets subissent plusieurs opérations de tri et de traitement mécaniques pour fractionner les déchets et isoler des éléments valorisables (métaux, plastiques, verre, ...), des déchets compostables ou incinérables.

• Les emballages recyclables :

Les emballages recyclables sont déposés au centre de tri de Liouc puis transportés jusqu'au centre de tri de Lansargues où les principales matières sont séparées en vue de leur recyclage (acier, aluminium, bouteilles en plastique selon leur couleur, cartonnettes).

• Le verre :

Le verre trié par les habitants à travers le réseau de colonnes d'apport volontaire disséminées sur l'ensemble du territoire sera transporté jusqu'à la verrerie du Languedoc, à Vergèze, où il sera transformé à nouveau en emballages en verre. La boucle est infinie.

• Les encombrants :

Les encombrants résiduels (non valorisables) sont stockés au centre d'enfouissement technique d'Orange.

• Les végétaux :

Ils sont broyés puis compostés sur la plateforme de compostage de St Sauveur-Camprieu et laissés à la disposition du public.

• Les gravats :

Les gravats récupérés en déchèterie sont centralisés dans des installations de stockage des déchets inertes. Le SYMTOMA gère deux installations de ce type : une à St Laurent le Minier / Montdardier et une autre à Lanuéjols (fermée en 2021).

- **Les cartons et le polystyrène :**

Ils sont compactés dans les ateliers du SYMTOMA avant d'être expédiés sous forme de balles chez les entreprises qui les recyclent. Le polystyrène va servir à fabriquer de l'isolant, ou encore des cadres photo. Le carton servira à fabriquer de nouveaux emballages.

- **Les textiles :**

Ils sont déposés dans les ateliers du syndicat mixte à St Hippolyte du Fort, avant d'être récupérés par l'entreprise d'insertion Le Relais, en vue de leur recyclage.

- **La ferraille :**

La ferraille récupérée en déchèterie est traitée par l'entreprise Aubord Recyclage (Aubord, 30), où elle est triée selon les différents matériaux. Puis chaque matière est ensuite broyée, nettoyée et refondue pour fabriquer de nouveaux objets.

- **Le bois :**

Le bois récupéré en déchèterie est envoyé à Paprec Liouc dans le cadre de la DSP en cours pour être broyé. Compte-tenu des différentes variétés de bois récupérées (nobles, résineux, peints, bruts, vernis, traités,...), le principal débouché de ce produit est la fabrication de plaquettes pour panneaux d'agglomérés.

- **Les déchets électriques ou électroniques :**

Ils sont récupérés par l'éco-organisme Eco-systèmes, pour être acheminés vers les centres de traitement adaptés. Ceux qui peuvent être remis en état y sont réparés. Ceux qui ne peuvent l'être sont démantelés. Puis ils sont broyés, et les différentes matières sont séparées à l'aide de procédés techniques (rayons X, aimant). Les matières qui peuvent être recyclées servent à fabriquer de nouveaux objets. Les autres sont enfouies ou incinérées.

Coût de traitement des déchets (hors coûts de collecte et d'acheminement) :

	Bilan à la tonne traitée en 2018*	Bilan à la tonne traitée en 2019*	Bilan à la tonne traitée en 2020*
Ordures ménagères résiduelles	- 124,91 €	-125,17 €	-168,85 €
Déchets encombrants résiduels	- 133,83 €	- 122,47€	-130,99 €
Verre/ Papiers / Emballages	+ 13,83 €	+ 18,75 €	-21,19 €
Cartons	+ 14,47 €	+ 6,46€	-25,87€
Ferraille	+ 43,29 €	+ 20,29€	+ 10,50 €
Gravats	- 15,07 €	- 19,91€	- 26,48 €
Végétaux	- 28,32 €	- 35,15 €	- 38,57 €
Bois	- 65,24 €	- 68,84€	- 74,55 €
Plâtre	- 27,99 €	- 46,33€	- 95,58 €
Déchets d'éléments d'ameublements	+ 34,08 €	+ 34,94€	+ 32,66 €
Déchets Dangereux des ménages	+ 160,99 €	+ 162,91 €	+ 168,51 €
Déchets dangereux hors ménages (dont bidons souillés d'huile)	- 896,87 €	- 1174,30 €	- 912,15 €
Huiles de vidange	- 98,63 €	- 67,80 €	- 10,10 €
Polystyrène expansé	+ 816,64 €	+ 364 €	+ 249,61 €
Batteries	+ 260,75 €	+ 299,90 €	+ 257 €

Déchets d'équipements électriques et électroniques	+ 71,96€	+ 69,52 €	
Ampoules et tubes d'éclairage	0 €	0 €	0 €
Textile	+ 161,15 €	+ 154,51 €	+ 183,75 €
Piles et accumulateurs	0 €	0 €	0 €
Pneus VL et motos	0 €	0 €	0 €
Cartouches d'encre	0 €	0 €	0 €
Capsules / recharges cafés	0 €	0 €	0 €

*Bilan négatif (-) = dépenses / Bilan positif (+) = recettes.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Le budget des déchets doit s'équilibrer avec ses propres recettes issues de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) acquittée par les usagers du service.

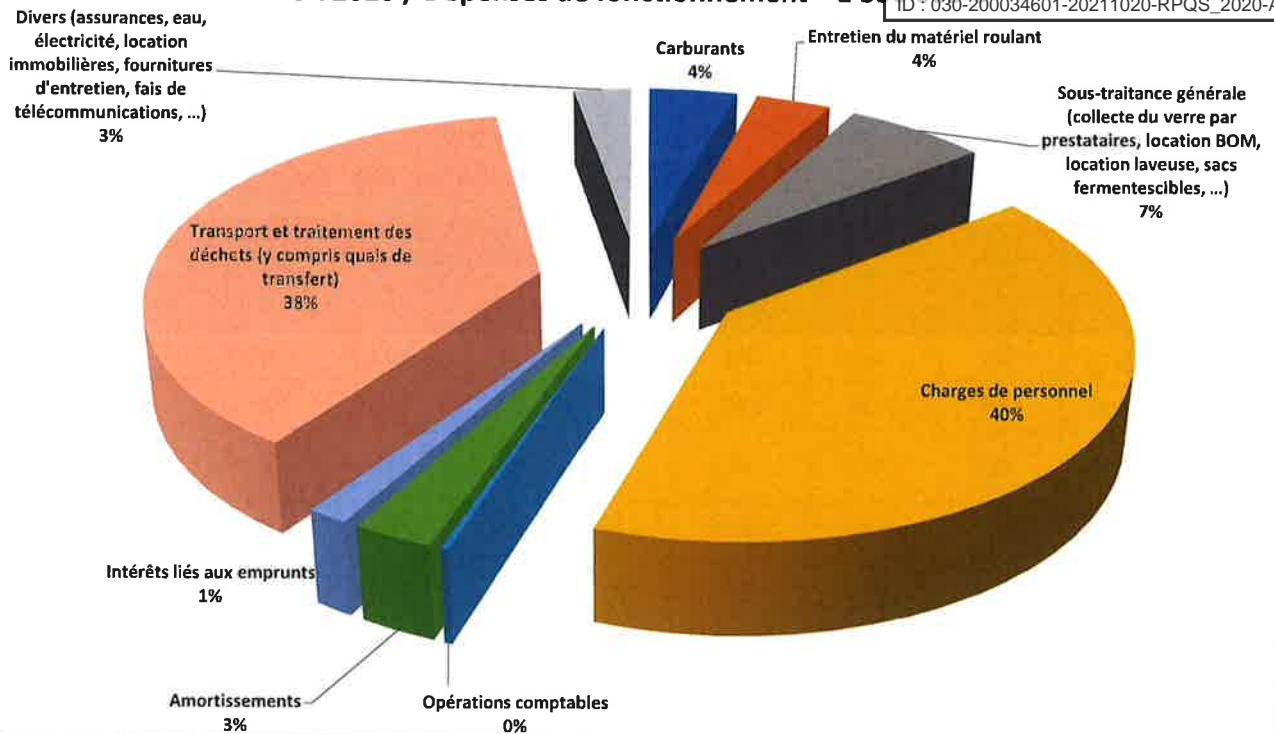
Ces recettes doivent permettre de financer :

- le fonctionnement des services de collecte (charges de personnel, entretien des véhicules, carburant, ...),
- le transport et le traitement des déchets recyclables et non recyclables,
- la gestion des quatre déchèteries du territoire,
- le remboursement des emprunts,
- l'acquisition de bacs roulants,
- l'achat de nouveaux véhicules,

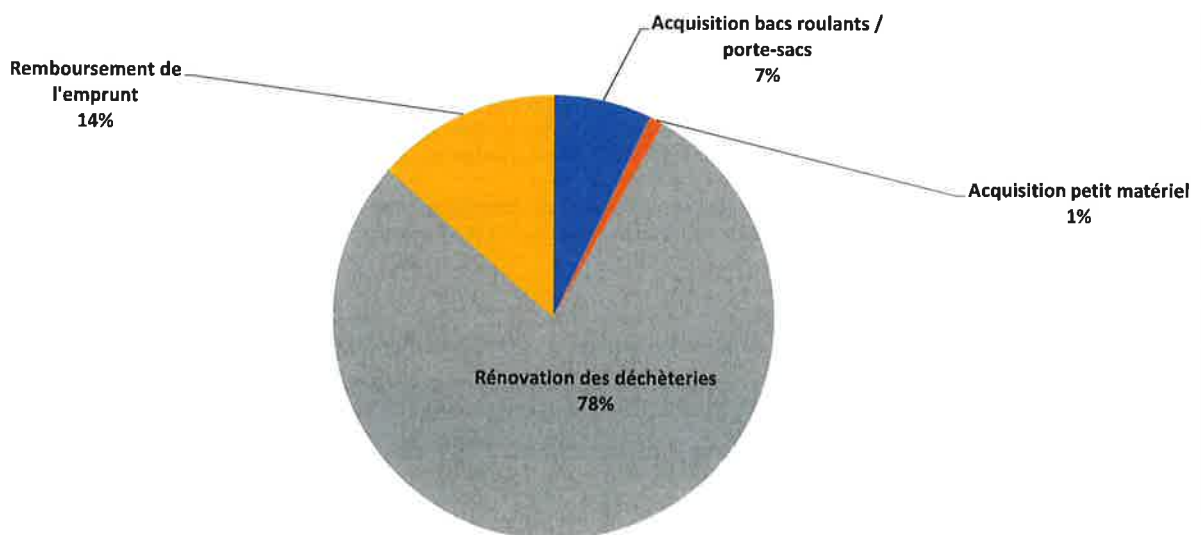
- ...

A noter : les charges de personnel sont importantes, 40 % en 2020 (43% en 2019), du fait de la configuration du territoire et des distances à parcourir. Nous avons 3 zones de collecte distinctes avec 3 équipes de collecte et des véhicules pour chaque secteur.

CA 2020 / Dépenses de fonctionnement = 1 336 085 €



CA 2020 / Dépenses d'investissement = 310 910€



MATRICE DES COÛTS

La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets qui permet de détailler les produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Elle est alimentée par les données comptables.

Année 2020 Montants HT	Flux de déchets									Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre		Papiers et emballages hors verre		Biodéchets des ménages	Déchets en déchèterie (hors gravats)	Collecte Encombrants en Porte à Porte	Autres services	
		Apport Volontaire	Regroupement	Ventilation par mode de collecte						
				Regroupement	Apport volontaire					
Tonnages	1635	236	118	280	9	15	1235	15	18	3561
Population desservie	5 463	3 278	2 185	5 463	1 639	929	5 463	929	4 097	5 463
Qté collectée (kg)/ hab desservi	299	72	54	51	6	16	232	16	4	
Coût collecte et pré-collecte	437 229	18 476	20 681	157 425	4 165	21 625	174 324	21 086	21 344	876 355
Coût transport/ traitement	350 672	6 374	3 185	7 558	249	-	104 966	2 495	590	476 089
Coût complet	787 901	24 851	23 866	164 982	4 414	21 625	279 290	23 582	21 934	1 352 444
Coût / tonne traitée	483	105	202	589	478	1 442	220	1 575	1 224	379
Coût / hab desservi	144	8	11	30	3	23	51	25	5	
Coût / hab	144	5	4	30	1	4	51	4	4	247

ZOOM SUR...

- Les travaux de rénovation et de mise aux normes des déchèteries**

En 2019, deux des quatre déchèteries du territoire ont été rénovées : St Sauveur Camprieu et St André de Valborgne. Ces travaux résultent de la volonté des élus de la Communauté de Communes de, notamment, mettre en sécurité le personnel et les usagers par l'installation de dispositifs antichute sur l'ensemble des quais. La réfection des clôtures, l'adaptation des modalités de collecte des eaux pluviales afin d'assurer leur traitement avant rejet au milieu naturel, la reprise totale de la voirie étaient également au programme. Une entrée et une sortie distinctes ont été créées sur la déchèterie de St Sauveur Camprieu, rendant la déchèterie plus fonctionnelle et sécuritaire. La modernisation des déchèteries devrait également permettre de les rendre plus attractives et ainsi d'accroître le taux de valorisation des déchets.

La rénovation des déchèteries s'est poursuivie en 2020, avec les sites de St André de Majencoules et Lasalle. Les équipements de quais ont été installés sur les deux déchèteries. La voirie a été reprise sur la déchèterie de St André de Majencoules. En 2021, une dalle béton sera créée sur la déchèterie de Lasalle dans le but d'accueillir un espace réemploi.

RÉCAPITULATIF FINANCIER PHASE 2 - LASALLE & SAINT ANDRE DE MAJENCOULES - OPÉRATION NON TERMINÉE

Désignation	MONTANT MARCHÉ	DGD	DIFFERENCE MARCHÉ/DGD	POURCENTAGE MARCHÉ/DGD
Déchèterie de Lasalle	100 259,38 €	37 339,02 €	-39 914,39 €	-39,81 %
LOT N°1 : VOIRIE	15 030,00 €	1 700,00 €	-13 330,00 €	-88,69 %
LOT N°2 : RESEAUX DIVERS	21 305,98 €	NON ALLOTI		0,00 %
LOT N°3 : EQUIPEMENTS	24 665,00 €	24 889,66 €	224,66 €	0,91 %
LOT N°5 : MAÇONNERIE	39 258,40 €	12 449,36 €	-26 809,04 €	-68,29 %

Déchèterie de St André de Majencoules	199 357,83 €	112 301,50 €		
LOT N°1 : VOIRIE	80 661,00 €	63 138,00 €	- 17 523,00 €	- 21,72 %
LOT N°2 : RESEAUX DIVERS	39 237,21 €	NON ALLOTIE		0,00 %
LOT N°3 : EQUIPEMENTS	38 202,02 €	39 727,50 €	1 525,48 €	3,99 %
LOT N°5 : MAÇONNERIE	41 257,60 €	8 528,00 €	- 32 729,60 €	- 79,33 %
TOTAL LASALLE + ST ANDRÉ DE MAJENCOULES HT =	299 617,21 €	149 640,52 €	-88 641,51 €	
TVA =	59 923,44 €	29 928,10 €	-17 728,30 €	
TOTAL LASALLE + ST ANDRE DE MAJENCOULES T.T.C. =	359 540,65 €	179 568,62 €	-106 369,81 €	

- **Les porte-sacs jaunes**



Peut-être avez-vous remarqué ces dispositifs installés sur les communes de St André de Valborgne, Lasalle, Saumane ou encore Peyrolles ?

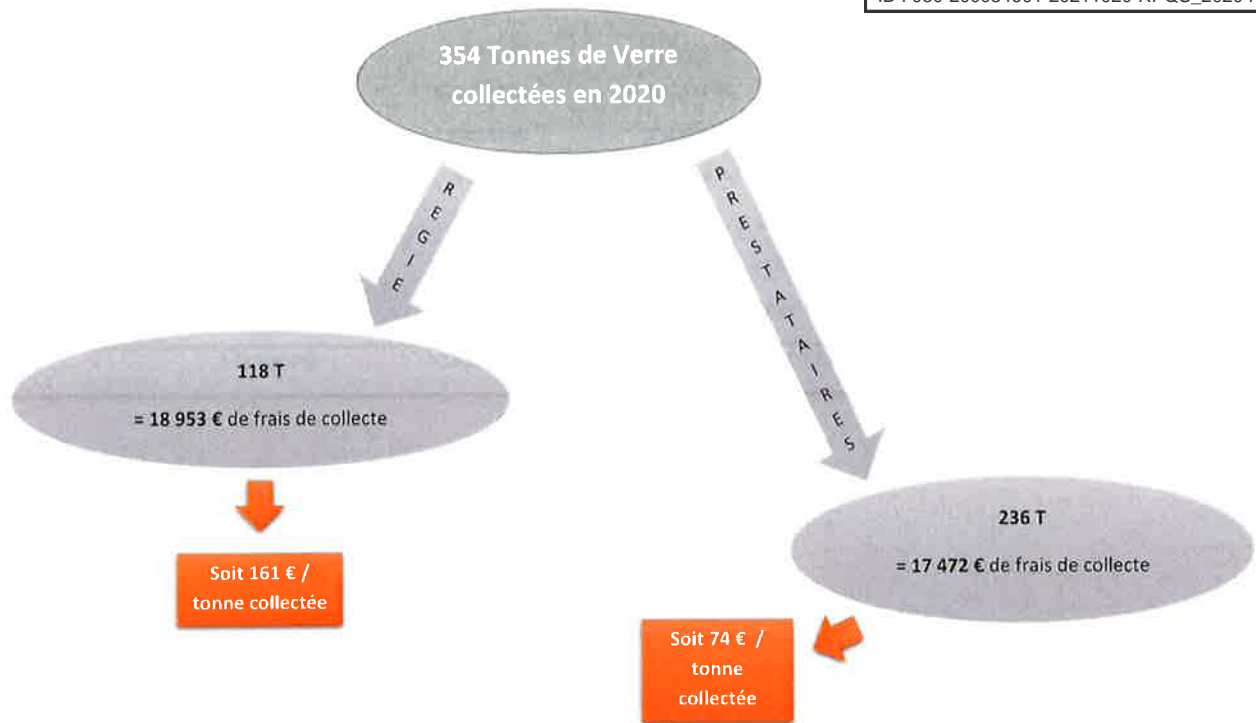
Ce sont des **porte-sacs**, qui remplacent certains conteneurs jaunes, et permettent aux habitants d'y accrocher leurs **sacs jaunes**. L'objectif : **obtenir une meilleure qualité de tri**.

Chacun a pu constater, en déposant son sac dans le gros conteneur jaune destiné aux emballages et aux papiers, que bien souvent, des déchets qui ne devraient pas se trouver là y sont déposés. Citons par exemple du verre, des vêtements, des bidons d'huile, voire parfois des cadavres d'animaux. Ces erreurs de tri souillent les déchets bien triés, et découragent les bons trieurs.

C'est pour remédier à ce problème que les porte-sacs ont été mis en place. Ils permettent en effet au personnel de collecte de voir le contenu des sacs avant de les ramasser. Et ce n'est plus possible de déposer du verre en vrac au fond de la poubelle, que celui-ci soit recouvert par d'autres déchets bien triés, et qu'il passe ainsi inaperçu au moment du ramassage.

6 porte-sacs ont été installés en 2020. Une nouvelle commande est prévue en 2021. N'hésitez pas à contacter le service déchets si vous êtes intéressés.

• La mise en place des colonnes à verre (suite)



Dès 2018, constat a été fait : la collecte en régie du verre est deux fois plus onéreuse que la collecte par un prestataire. De plus, le verre des colonnes est ramassé par un camion semi-remorque, et non avec le camion de collecte de la Communauté de Communes, dont la benne est plus fragile. Cela permettra donc de préserver davantage les équipements de la Communauté de Communes. C'est également dans un but de protection de la santé de l'agent chargé de la collecte du verre que la Communauté de Communes s'est engagée dans cette voie. En effet, la collecte du verre en bacs est très lourde.

30 | RPQS 2020 Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

Il est à noter que la Communauté de Communes n'a pas acheté des colonnes neuves, mais elle les a récupérées auprès de la Communauté de communes du Pays de l'Or. En effet, cette dernière remplaçait ses colonnes par de nouvelles, et donnait les anciennes qui étaient en bon état. Notre Communauté de Communes a donc saisi cette occasion, pour poursuivre dans sa démarche de réduction des déchets et d'économie circulaire.

Ainsi, 8 colonnes à verre ont déjà été installées sur les Causses en 2019 (3 à St Sauveur-Camprieu, 3 à l'Espérou, 1 à Revens et 1 à Causse Bégon). En 2020, Trèves et Dourbies ont accueilli leurs nouvelles colonnes. Les dernières colonnes disponibles devraient être installées courant 2021 sur la commune de Lanuéjols. Puis il nous faudra trouver de nouvelles colonnes pour le dernier secteur à équiper, la Vallée de Val-d'Aigoual.

Les bacs à verre encore présents sur les Causses et sur la Vallée de Val-d'Aigoual vont progressivement totalement disparaître.

➡ Cela nous permettra, à terme, de supprimer la benne à verre située sur la déchèterie de St Sauveur Camprieu. Ainsi, nous pourrons mettre en place une collecte séparée de cartons afin de désengorger les bacs jaunes. Mais surtout, cette collecte séparée nous permettra de valoriser à meilleur coût le carton.

Envoyé en préfecture le 25/10/2021

Reçu en préfecture le 25/10/2021

Affiché le

ID : 030-200034601-20211020-RPOS-2020-AU

Les déchets d'inondations du 19/09/2020

Le SYMTOMA et la Communauté de communes ont mis en place une gestion d'urgence des déchets suite aux inondations du 19/09/2020. La pire des solutions aurait été de tout vouloir jeter en mélange, ajoutant des problèmes liés à la catastrophe. Des points « tri d'urgence » ont été mis en place sur Saumane et Val-d'Aigoual. Les déchets en tas sur les communes de Pont d'Hérault et Les Plantiers ont également été triés a posteriori.

Voici les résultats des mesures mises en place. Ces résultats n'auraient pas pu être atteints sans la participation de



145 tonnes de déchets en 1 semaine

Soit presque l'équivalent d'un mois de production de « tout venant » par les 47 000 habitants du SYMTOMA



5 800 euros de dépenses évitées et 1 800 euros de recettes



81 tonnes de produits valorisés : bois, meubles, ferraille, déchets d'équipement électriques et électroniques, déchets toxiques



35 bennes de poids lourds évacuées en 1 semaine



Sur le secteur de la Vallée Borgne, la déchèterie de St André de Valborgne a été fortement impactée par la montée des eaux. Des bennes ont été emportées par la crue. Le quai pour les gravats était obstrué par des arbres. Et le sol de la partie basse était recouvert d'une épaisse couche de boue. Les agents du SYMTOMA sont intervenus rapidement pour remettre partiellement en état la déchèterie.

70% de déchets valorisés sur les points tri d'urgence de Val-d'Aigoual et de Saumane.

55% sur l'ensemble des sites